

Contact presse: Cassandre Germain cassandre.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

I. Escale en fête : une 4ème édition à Vitry-aux-Loges II. L'Escale Cup : une course inédite dans le Loiret III. Les voiles artistiques IV. Un cycle d'animations estivales pour valoriser et animer le Loiret au fil de l'eau V. Point sur les projets d'aménagements du Loiret au fil de l'eau VI. Une nouvelle véloroute en projet le long du canal d'Orléans, de Chécy à Châlette-sur-Loing

I. Escale en fête : une 4ème édition à Vitry-aux-Loges

Pour la 4^e édition d'Escale en fête, le Département propose aux Loirétains de se retrouver à Vitry-aux-Loges pour fêter ensemble le *Loiret au fil de l'eau*, samedi 16 septembre de 10h à 22h.

De 10h à 19h30, de nombreuses animations sont prévues : ateliers de matelotage pour apprendre à réaliser des nœuds marins, balades commentées à la découverte de l'histoire des canaux et de leur environnement, déambulations de jongleurs...

L'après-midi sera également rythmée par le conteur C'Nabum, et les Copains D'sabord feront revivre la tradition marinière de Loire à travers des concerts.



8 bateaux de mariniers seront présents et proposeront des balades gratuites tout au long de la journée de 10h00 à 18h30.

Entre sculpture de ballons, pêche à la ligne, lecture de contes et initiation des arts du cirque, les enfants auront aussi de quoi s'occuper.

Un marché pique-nique permettra aux visiteurs d'emporter ou de déguster sur place des produits 100% Loirétains.

À 21h, rendez-vous le long du canal, pour un moment magique avec un spectacle pyrotechnique rythmé par la musique !

Les temps forts de la journée

- 11h00 : découverte des deux voiles de bateaux peintes par les artistes
- 16h30 : lancement de l'Escale Cup, la régate insolite et drôle de bateaux en carton
- 17h00 : remise des récompenses de l'Escale Cup
- 21h00 : spectacle pyrotechnique rythmé par la musique

Devenu incontournable, le Département renouvelle cette année l'expérience en faisant appel à 2 artistes pour imaginer des œuvres autour de l'oiseau. L'arrivée de bateaux aux voiles peintes par des artistes urbains urbains sera l'un des grands temps fort de la journée. L'aboutissement d'un projet inédit pour faire voguer l'art au fil de l'eau.

Evènement gratuit et ouvert à tous. Programme complet sur escaleenfete.fr

Un évènement qui s'inscrit dans la promotion du Loiret au fil de l'eau

Le rachat du canal d'Orléans par le Département, initié en 2018 et effectif en 2021, est le point de départ de ce projet touristique de grande ampleur.

Baptisé *Le Loiret au fil de l'eau* avec plus de 7 000 votes loirétains, cet itinéraire que bordent les canaux d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire possède tous les atouts pour devenir, d'ici quelques années, une destination touristique de premier choix qui fera la fierté des Loirétains.



Le phénomène du tourisme itinérant, doux, et l'éco-tourisme sont en pleine croissance. Le projet touristique du Loiret s'inscrit dans cette tendance : authenticité, éco-responsabilité et caractère ludique des offres sont les trois valeurs retenues à la suite d'une concertation avec les acteurs locaux.

Avec ses quatre-vingts kilomètres de voies d'eau, vingt-sept écluses, vingt-trois maisons éclusières et ses deux bases de loisirs, le canal d'Orléans offre de nombreux points touristiques inédits et des balades à vélo, en bateau ou à pied, au cœur de la forêt domaniale...

223 km d'itinéraires cyclables, au long de la Loire à Vélo et de la Scandibérique, ont été aménagés depuis 2010 par le Département. La création d'une troisième véloroute entre Chécy et Châlette-sur-Loing complètera dans les prochaines années la boucle cyclable permettant la découverte du territoire et de son patrimoine par les cyclotouristes.

Les Mariniers perpétuent la tradition de la Marine de Loire et des canaux, à travers une offre touristique (balades, animations) et le partage de la culture ligérienne. Ils sont partie intégrante des festivités (8 bateaux seront présents lors d'Escale en fête) et du Loiret au fil de l'eau.

II. L'Escale Cup: une course inédite dans le Loiret

Grande nouveauté cette année, le Département organise l'Escale Cup, une régate inédite de bateau en carton, le jour J à 16h30.

En famille, entre amis ou entre collèges, les participants devront, en équipe de 4 à 7 personnes, construire leur bateau 100% en carton, le jour de la course, de 13h30 à 16h.

Sur place le jour J, un animateur guidera les participants pour la fabrication des pirogues cartonnées.

Chaque équipe aura à sa disposition le matériel nécessaire à la fabrication de son embarcation : carton, adhésifs... ainsi que d'un plan de montage.

Les constructions devront flotter avec deux personnes à bord.

Décorations et déguisements sont les bienvenus !

De nombreux prix à gagner

Les trois bateaux les plus rapide seront récompensés.

D'autres prix seront remis pour :

- « Oh mon bateau! », le nom de bateau le plus original
- « Hissez haut! ». le plus beau bateau
- « Saperlipopette! », l'équipage le mieux déguisé
- « Titanic », le plus beau chavirage
- « Ca cartonne », l'équipage qui mettra la meilleure ambiance

La remise des prix aura lieu à 17 heures.

Une course écoresponsable

Après la course, le canal sera entièrement nettoyé et les bateaux sont collectés et recyclés.

Informations pratiques

- Ouvert à tous
- Inscription obligatoire gratuite du 19 juin au 3 juillet 2023 sur www.escaleenfete.fr
- Les enfants mineurs doivent être accompagné d'un adulte responsable
- 4 à 7 personnes par équipage
- Savoir nager 25 mètres avec immersion
- Être présents le 16 septembre 2023, de 13h à 17h30

III. Les voiles artistiques

Pour chaque édition d'Escale en fête, le Département fait appel à deux artistes pour peindre des fresques de sept mètres sur cinq, autour de la navigation fluviale et du *Loiret au fil de l'eau*.

Peintes sur des voiles de fûtreaux traditionnels dans l'ancienne usine électrique de Fay-aux-Loges, elles seront remises à deux mariniers locaux lors d'Escale en fête :

- Belle Aventure de Les Brasse Bouillon de l'AMS mariniers de Saint-Père-sur-Loire
- L'association Voile de Bou

Ces voiles deviendront des emblèmes de l'itinéraire touristique à voir et revoir au gré de la navigation des bateaux.



Voile de l'édition 2022

Les artistes impliqués dans ce projet

Pour l'édition 2023, le Département a sélectionné deux artistes urbains :

Taquen



Gonzalo Marín, artistiquement connu sous le nom de Taquen, est un jeune illustrateur installé à Madrid. Ses débuts dans le monde ont été très précoces, puisqu'à seulement 13 ans il a commencé à peindre des graffitis. Cela l'a conduit à choisir la discipline des Beaux-Arts, il est diplômé de l'Université Complutense de Madrid. Aujourd'hui, il se consacre professionnellement à la peinture murale, également appelée art urbain, et au dessin.

En utilisant la ligne comme élément différentiel et générateur de plans multiples, Taquen a développé un style très personnel à la fin de sa formation, qui se caractérise par la recherche de l'anatomie correcte des éléments et l'ajout de couleur, quand il le juge approprié, pour terminer ses peintures

murales. Le naturel et le mouvement sont les principales sources d'intérêt pour le jeune illustrateur, qui comprend toute expérience personnelle comme un processus de changement et de croissance.

Les œuvres de Taquen se caractérisent par leurs lignes continues et par son intérêt pour le portrait, qui occupe une grande partie de son travail. Bien que dans ses dernières interventions, il ait osé avec les animaux, et nous vous prévenons déjà que les résultats sont fantastiques.



Lemon Arts



« Designer de formation, j'aime transmettre des émotions dans chacun de mes projets. Mon imaginaire se nourrit principalement de mon quotidien. J'aime déformer le réel afin de le rendre plus critique, émouvant, incisif.

Mes illustrations sont des grands récits surréalistes où l'on croise des animaux déguisés, des bouches surfant au rythme des vagues ou encore des robots déplorant la routine de leur quotidien. C'est un équilibre entre mon conscient et mon inconscient. Essentiellement basé sur le trait, mon travail ne cherche pas à être parfait mais plutôt spontané. C'est l'état dans lequel je suis qui va définir la densité du dessin et sa rigueur. »



IV. Un cycle d'animations estivales pour valoriser et animer le Loiret au fil de l'eau

Escale en fête conclut un cycle événementiel estival impulsé par le Département, pour valoriser et animer son projet touristique.

À travers un appel à projets, la collectivité a sélectionné 26 projets d'associations et communes du Loiret, accompagnées par un budget de plus de 100 000 €.

Plage, guinguette, rassemblement de bateaux, etc., jusqu'au 16 septembre, les Loirétains pourront participer à différentes animations pour découvrir la Loire et ses canaux.

Par exemple, en juillet et en août, les samedis de 20h à 22h, se déroulera la 4_e édition d'Un samedi soir sur les quais à Gien. Au programme : marché nocturne, interventions musicales, magiciens, etc. À Beaugency, l'exposition photographique *Au fil de la biodiversité* sera accessible du 8 juillet au 1_{er} septembre sur les quais des bords de Loire.

Retrouvez la liste complète des animations sur : https://www.leloiretaufildeleau.fr



Lancement de l'opération de valorisation des maisons éclusières

Le domaine privé du canal d'Orléans, de Combleux à Châlette-sur-Loing, comprend 23 maisons éclusières et divers terrains de loisirs.

Ce patrimoine représente un atout notable pour rythmer et animer l'itinéraire de la future véloroute du canal d'Orléans, renforçant ainsi l'attractivité touristique de la destination.

Dans ce cadre, le Département a lancé dès 2022 un programme de valorisation et reconversion touristique des maisons éclusières.

C'est ainsi que la maison éclusière de l'Embouchure à Combleux a été reconvertie en guinguette, suite à un tout premier appel à projets lancé en février 2022. L'offre de buvette, petite restauration et programmation de concerts acoustiques rencontre un franc succès après des combleusiens et au-delà. La réouverture est prévue le 7 avril 2023.

Toujours en 2022, un autre appel à projets a suivi concernant 3 biens :

- La maison éclusière du Hateau à Coudroy
- La maison éclusière de Chancy-Pumara à Presnoy
- La parcelle de l'ancien camping de Fay-aux-Loges

L'objectif de cet appel à projets était d'identifier des acteurs en mesure de valoriser et d'animer ces lieux et leurs abords, en développant, par exemple, des services de restauration (café, restaurant, guinguette), des activités de loisirs et de plein air, mais aussi artisanales, artistiques ou culturelles.

Les projets retenus doivent être compatibles avec le socle de valeurs de la marque « Le Loiret au fil de l'eau », qui se définit comme suit :

- « authentique » : une offre axée sur l'authenticité, le rapport humain et les Hommes qui font vivre le territoire ;
- « **ludique et interactif** » : des activités ludiques et interactives, permettant de transmettre l'histoire et les savoirs de façon contemporaine et attractive ;
- **« Eco responsable»** : une offre en connexion avec la nature, attentive à la protection de l'environnement.

Pour cette édition, les trois projets retenus permettront de renforcer l'offre d'hébergement touristique le long du Canal d'Orléans, au travers notamment le développement d'une offre d'hébergements insolites. Une phase préalable de travaux est nécessaire avant une ouverture des sites envisagée pour 2024 et 2025.

Un nouvel appel à projets, voté lors de la session de janvier 2023, a été lancé sur les maisons de Choiseau à Coudroy et de Pont-aux-Moines à Mardié. Le cahier des charges est davantage orienté vers des projets culturels ou artistiques.

Les autres maisons éclusières étant occupées, leur reconversion touristique se fera de manière échelonnée dans le temps, au fur et à mesure de leur libération, de l'aménagement de la voie verte, et de l'arrivée des premiers cyclotouristes.

V. Point sur les projets d'aménagements du Loiret au fil de l'eau

Le Département met en œuvre vaste programme d'aménagements depuis 2018, autour de trois axes :

- la lutte contre les crues,
- la restauration du patrimoine,
- le développement touristique passant notamment par la réalisation d'une véloroute.

Rénovation des ouvrages hydrauliques, réfection des berges

Ces travaux se poursuivent depuis 2019. Cette année environ 2 000 000 d'euros y seront consacrés afin de renforcer plusieurs linéaires de berges et de restaurer plusieurs ouvrages dont le déversoir de Combleux.

Alertes inondations

Un système d'alerte aux inondations sur le versant Loire est opérationnel depuis mai 2020 et permet de croiser le niveau d'eau du canal, le niveau de saturation des sols et la pluviométrie annoncée par Météo France. L'objectif est ainsi de prendre les mesures adéquates et de prévenir les communes concernées le plus tôt possible.

Requalification de la base de loisirs de l'étang de la Vallée à Combreux

Convaincu du potentiel touristique de cet étang de 70 hectares, le Département a réalisé en 2021 d'importants travaux de réhabilitation de la plage et de ses abords, pour un montant total de 750 000 euros (assainissement, destruction et reconstruction du bloc sanitaire, amélioration de la circulation sur le parking, mise en œuvre de jeux de plein air). En 2023, le Département lance les études pour requalifier la base de loisirs de l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry.



Vue sur les nouveaux aménagements à l'étang de la Vallée

Appels à projets pour l'exploitation des campings des Bois et de la Vallée, et du restaurant de l'étant de la Vallée

En 2020 et 2021, le Département a lancé deux appels à projet, afin de développer l'offre locative et l'attractivité des campings de l'étang des Bois et de l'étang de la Vallée. Les projets retenus, ceux de la société Seasonova, prévoient d'importants aménagements pour enrichir dans les saisons à venir l'offre locative et les services de ces deux sites (espaces

parent-enfant, espace aquatique, coin détente, hébergements atypiques autour de la thématique nature et slow life...).

En 2023, suite au départ du précédent prestataire de loisirs de l'étang de la Vallée, un appel à projets a été lancé pour identifier un nouvel exploitant du restaurant de la Vallée. Le candidat retenu s'installera pour la saison touristique 2023, et proposera des activités de loisirs nautiques et terrestres, ainsi qu'une offre de snacking.

Restauration de 9 écluses

Cinq écluses doivent être restaurées sur le versant Loire (deux à Combleux, Mardié, Donnery, Vitry-aux-Loges) et deux sur le versant Seine (Sainte-Catherine à Pannes, et La Folie à Châlette), avec **mise en place de clapets amont** afin de mieux anticiper et gérer les montées d'eau.

L'écluse de Vitry-aux-Loges a bénéficié de travaux de restauration, de la pose d'un nouveau clapet de 6,5 tonnes et de portes. Il sert à réguler automatiquement le niveau d'eau, son ouverture permettant d'obtenir un écoulement plus important en cas de crue. Le clapet est arrivé par convoi exceptionnel et a été gruté à son emplacement le 18 novembre 2021.

Les travaux se sont déroulés de mai 2021 à mai 2022. Le coût de cette opération s'est élevé à 1,54 M€, sur un total de 10,5 M€ estimés pour l'ensemble de ces restaurations avec clapets.

Par ailleurs, avec la remise en état des écluses de Choiseau et La Chaussée à Coudroy, inaugurée en avril 2023 (1,3 M€), l'ensemble des écluses du versant Seine sera opérationnel jusqu'à Grignon. Leurs portes ont été refaites en bois selon leurs caractéristiques initiales car celle de Choiseau est inscrite aux Monuments Historiques.

L'année 2023 sera consacrée à la pause de clapets (comme sur l'écluse de Vitry aux Loges) sur les écluses de Sainte-Catherine à Pannes et de la Folie à Châlette-sur-Loing.

Ecluse de Vitry pendant la phase travaux





D'importants travaux de curage du canal entre Fay-aux-Loges et Donnery

Le Département a lancé le 20 octobre 2021 d'importants travaux de curage du bief (tronçon de canal) entre les écluses de Fay-aux-Loges et Donnery. **Un peu plus de 16 000 m³ de sédiments ont été retirés** afin que le canal retrouve une profondeur de 1,40 m, et ainsi une meilleure capacité en cas de crue.

Les études réalisées suite aux inondations de 2016 ont montré que ce curage permettait une baisse de plusieurs dizaines de centimètres sur la ligne d'eau en crue.

Les sédiments dragués ont été stockés dans une vasière, où ils ont séché pendant plusieurs mois. Fin d'été 2022, ils ont été repris pour être réutilisés en merlons routiers acoustiques et paysagers.

Le montant de ces travaux s'élève à 1,25 M€.

Plus de 800 000 € pour restaurer les ouvrages de l'étang d'Orléans

Dans un souci de lutte contre les inondations, le Département a lancé fin novembre, pour une durée de 7 mois, d'importants travaux sur le barrage de l'étang d'Orléans situé à Vieilles-Maisons-sur-Joudry.

Les travaux consistaient en la restauration des ouvrages de l'étang d'Orléans (régulation, vidange et évacuateur de crue), qui fait partie des 14 étangs d'alimentation du canal.

Classé au titre de la réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques, du fait de la grande hauteur de la digue et du grand volume d'eau retenu, le barrage de l'étang d'Orléans nécessitait une restauration, pour des raisons de sécurité.

Cette opération s'inscrit dans le programme de restauration et de sécurisation du canal d'Orléans.

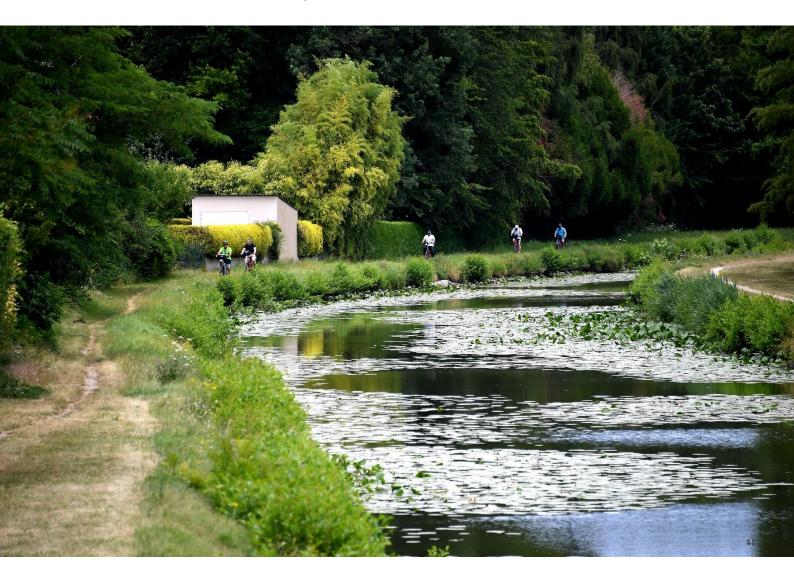
V. Une nouvelle véloroute en projet le long du canal d'Orléans, de Chécy à Châlette-sur-Loing

223 km d'itinéraires cyclables ont été aménagés depuis 2010 par le Département du Loiret, le long de la Loire à vélo et de la Scandibérique le long des canaux du Loing et de Briare. Afin de compléter cette boucle cyclable, une troisième voie verte est en projet.

Son tracé suivra le canal d'Orléans sur environ 70 km, traversera **18 communes** et sera ponctué de **9 aires de repos** (Donnery, Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges, Sury-aux-Bois, Châtenoy, Grignon, Chailly-en-Gâtinais, Chevillon-sur-Huillard, Châlette-sur-Loing).

Celles de Fay-aux-Loges, Sury-aux-Bois et Chailly-en-Gâtinais seront notamment dotées d'équipements plus importants (toilettes sèches, des appuis vélos dont certains avec possibilité de recharge électrique, bancs, transats, tables de pique-nique, etc.).

La structure sur laquelle reposera la voie verte sera d'une largeur de 3 m avec une voie roulante de 2,5 m. Le revêtement sera clair, à faible impact environnemental. La sécurité est un aspect important du projet avec notamment la réalisation d'élargissements sous des ouvrages à Mardié, Sury-aux-Bois et Saint-Maurice-sur-Fessard, afin de faire passer les cyclistes sous des routes à fort trafic. Les passages dangereux où des risques de chute ont été identifiés seront équipés de garde-corps.



Calendrier : une réalisation entre 2022 et 2025, en plusieurs phases

A la suite d'une phase de concertation avec les territoires en septembre 2021, et de l'enquête publique en octobre, l'autorisation de travaux a été accordée en mars 2022 et les travaux ont démarré en avril.

La réalisation a été divisée en trois tranches pour un montant total de 15 M€. Une première tranche partira de Montargis, une deuxième de Chécy et la dernière permettra la jonction :

• 2022 : section Buges (Châlette-sur-Loing) – Chancy (Presnoy)

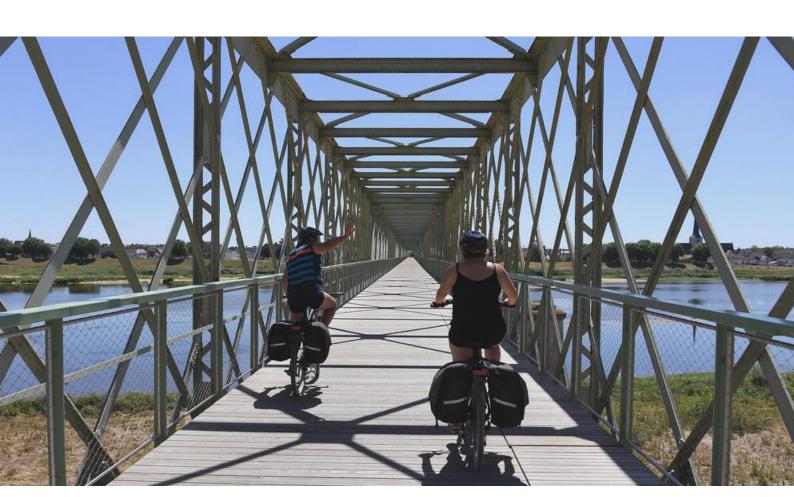
2023 : Chécy – Vitry-aux-Loges2024 : Vitry aux Loges - Presnoy

Ainsi, ce nouvel itinéraire cyclable sera entièrement finalisé pour la saison touristique 2025.

La promesse de retombées économiques importantes pour le territoire

L'objectif du Département, avec la création du produit touristique fluvestre *Loiret au fil de l'eau*, est d'attirer une clientèle familiale et cyclo-touristique, de provenance francilienne et nord-européenne, en misant sur le court-moyen séjour.

Les retombées économiques de la Loire à vélo dans le Loiret sont aujourd'hui de l'ordre de 30k€/km/an. Le Loiret au fil de l'eau totalisera à terme près de 290km de voies cyclables, soit des retombées économiques pour le territoire pouvant aller jusqu'à 8,7 M€ par an.





Département du Loiret 45945 Orléans Téléphone 02 38 25 45 45

www.loiret.fr • services.loiret.fr